

La Défense, le 09 février 2021,

**NOTE D'INFORMATION N° 9 / 2021****Objet : Modification organisation informatiques et copieurs**

À la suite du comité de Direction qui s'est tenu mardi 2 février dernier, de nouvelles configurations informatiques ont été décidées.

**1. Reprographie**

L'appel d'offre réalisé pour les copieurs réseaux du GSA+ a permis de constater que le rachat de matériel n'est pas d'actualité aujourd'hui. Les copiers initialement prévus pour 1 500 000 impressions, n'en sont qu'à 500 000 environ. La Décision de renouveler la maintenance a été décidé.

Dans ce contexte, deux orientations sont prises :

➤ Reprographie côté accueil:

- Le « copieur ASSURATOME NB et Couleur » sera dédié uniquement au scan de documents. Il apparaîtra sous le nom de « ASSURATOME RESERVE\_SCAN »
- L'impression se fera uniquement sur le « copieur Principal».

➤ Pour tous les copieurs :

A l'impression des documents, il ne sera plus demandé de code d'impression. Les clés de répartition des impressions ayant changées, ces codes ne sont plus nécessaires à la comptabilité.

**2. Mots de passe des comptes utilisateurs**

Depuis le mois de mai 2020, compte tenu du télétravail lié à la COVID, les changements de mots de passe de nos sessions de travail initialement prévus tous les 4 mois ont été arrêtés.

Face à l'évolution du risque Cyber Fraude, les changements de mot de passe vont être réactivés à nouveau.

**Pour votre information, ces changements ne peuvent pas se faire en télétravail.** C'est pourquoi nous avons établi un planning avec Flowline, basé sur les présences des groupements sur cette semaine.

Voici le planning de modifications des mots de passe :

- Mardi 9 février : modifications des mots de passe de l'ensemble des collaborateurs ASSURPOL
- Mercredi 10 février : modifications des mots de passe de l'ensemble des collaborateurs AMS ré (sauf Catherine Pelaud)
- JEUDI 11 février : modifications des mots de passe de l'ensemble des collaborateurs ASSURATOME (sauf Michel De Monval) et Services Support.

**3. Clés USB**

Pour limiter les risques d'infection, il a été décidé d'interdire l'utilisation des clés USB sur notre environnement informatique.

Cette décision sera mise en place par les équipes Flowline très prochainement. L'utilisation de OneDrive (accès WEB à Microsoft) sera l'outil de remplacement. Si vous souhaitez des informations sur ce point, Sophie Labry se tient à votre disposition.

Gaëlle BONTET  
Ressources Humaines



Diffusion générale